

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivemromainville@yahoo.fr

Le 28 février 2012

SYCTOM
A l'attention de M. François DAGNAUD
35, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

Courrier en tant que Président du SYCTOM
Recommandée avec AR par précaution

Objet : **TMB DE ROMAINVILLE** : Qui veut-on tromper en diabolisant l'ARIVEM ?

Monsieur Dagnaud,

Nous sommes ravis d'avoir pu assister à votre comité syndical du SYCTOM du 28 mars 2012 et vous avez pu constater notre esprit citoyen respectueux du bon déroulement de votre séance, bien que certains de vos propos nous aient offusqués.

Nous vous transmettons copie du courrier envoyé à l'ensemble des membres du SYCTOM (copie du courrier envoyé à Mme Laurence Douvin).

Nous transmettons ainsi à chacun la décision de la CNDP expliquant sans équivoque les causes de son refus de donner suite à votre demande. La CNDP ne pouvait plus intervenir à ce stade et vous lui aviez transmis des montants de travaux inadéquats avec leur cadre d'intervention. Votre tentative d'attribuer à l'ARIVEM une supposée procédure, inventée de toutes pièces afin de masquer ce que tout le monde savait depuis longtemps, ne trompe personne.

Un courrier similaire est envoyé à tous les membres d'Est Ensemble.

Nous restons donc attentifs au respect de vos engagements du 1^{er} février 2012 :
« *Aucun travaux de réalisation de ce projet de centre de traitement des déchets ne démarrera avant qu'effectivement, un débat démocratique ait pu se mettre en place...* ».

Vous n'êtes pas sans savoir qu'URBASER a signé, le 5 avril 2012, un contrat de sous-traitance confiant à Eiffage TP/Solétanche la réalisation de l'ensemble du génie civil du centre TMB – Méthanisation de Romainville/Bobigny.

Tout est donc prêt pour démarrer, comme prévu initialement, votre opération.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre dans le mois qui suit, l'étude en cours de finalisation d'un plan d'action de gestion des ordures ménagères sur notre territoire. Nous vous offrons ainsi une issue cohérente, durable et adaptée, vous permettant de proposer à nos élus locaux et à leurs administrés une solution permettant d'éviter le pire avec cette idée de TMB que vous considérez vous-même comme un procédé sans avenir.

Nous sommes les premiers à souhaiter que ce moratoire soit l'occasion de travailler ensemble à la construction intelligente de notre avenir, et pas en perte de temps sur des manœuvres visant à éviter de parler du fond.

Encore une fois, nous restons à votre entière disposition pour vous rencontrer et renouvelons le souhait de vous présenter, lors de votre prochain comité syndical, l'expertise du BET HORIZONS réalisée sur le projet de TMB de Paris et Seine Saint Denis à Romainville.

Veillez agréer, Monsieur Dagnaud, nos salutations distinguées.

Les membres de l'ARIVEM



Le COLLECTIF de l'ARIVEM

PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS
FONDAMENTAUX**